

Transport social à Brossard dès le 15 mai
**La Ville connecte les citoyens ensemble pour leur faire
économiser du temps, de l'argent et pour préserver
l'environnement**

Brossard, le 11 mai 2017 – La Ville de Brossard innove une fois de plus grâce à l'implantation, dès le 15 mai, d'un projet pilote qui permettra de rendre plus intéressante et accessible l'offre de transport multimodal aux citoyens. Le projet de micro-transit, mené par l'entreprise Transport social Netlift, consiste à identifier des jumelages possibles entre conducteurs et passagers qui effectuent le même trajet. Ainsi, ce nouveau système de covoiturage permettra aux deux parties de gagner du temps, d'épargner de l'argent, tout en aidant l'environnement.

Coût

La Ville participe financièrement à cette nouvelle approche de transport social. Il s'agit d'une première pour une ville de mettre des fonds publics directement à la disposition des citoyens en vue d'améliorer la mobilité. Concrètement, la Ville assumera une partie des coûts d'utilisation des citoyens passagers qui participent au projet pilote.



Le maire de Brossard, Paul Leduc, en compagnie du président-directeur général de Netlift, Marc-Antoine Ducas, au moment de la signature de l'entente.

Mode de fonctionnement

- Le conducteur et le passager s'inscrivent sur la plateforme Netlift à **netlift.me** (l'application est téléchargeable gratuitement sur téléphone intelligent).
- Le conducteur et le passager créent chacun leur trajet.
- L'application analyse les besoins du passager et lui propose différentes solutions pour se rendre à sa destination : covoiturage, transport en commun ou taxi. Elle peut combiner une ou plusieurs options de transport.
- Le passager accepte ou refuse la proposition de trajet.
- Le passager et le conducteur peuvent communiquer par l'entremise de la messagerie texte de Netlift, avant le départ.
- Le passager peut donner son avis sur le conducteur à la suite du trajet.

Il est important de noter qu'une vérification est effectuée au préalable afin de s'assurer que le conducteur est citoyen de Brossard, qu'il a un permis valide et que le véhicule est bien conforme aux règles de sécurité.

Pour en savoir plus et pour vous inscrire au nouveau service de transport social Netlift de la Ville de Brossard, visitez **netlift.me** ou communiquez avec Services Brossard au 450 923-6311 ou à **services@brossard.ca**.